

Le troisième ouvrage de la collection « Partages »
Co-édition avec les Éditions EP&S

Sport pour les jeunes sous main de justice

Ouvrage collectif dirigé par **Éric Marchetti et Didier Séguillon**



Présentation de l'ouvrage

Si la pratique du sport en prison, entendue comme une pratique physique ou motrice institutionnalisée, doit être renforcée et étendue, elle doit aussi être pensée et réalisée par de véritables professionnels des Activités physiques ou du sport, formés à l'université dans les Unités de formation et de recherche (UFR) en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et notamment dans le cadre de parcours de formation Activité physique adaptée à la prévention et à la réinsertion.

Cette préoccupation était au cœur de la constitution de ce domaine de formation dans les années 1980/1990 et devrait le rester encore aujourd'hui. Si elle doit se généraliser, elle ne doit pas être la seule, l'éducation physique dans les quartiers des mineurs doit reprendre sa place dans le processus de restructuration, en collaboration avec l'ensemble des enseignants des autres disciplines et ce, afin d'harmoniser les interventions de chacun et de donner corps à des projets, en synergie.

Ouvrage collectif dirigé par **Éric Marchetti et Didier Séguillon**

ISBN : 9782366160987 - Collection « Partages ».

126 pages. Prix : **14 euros**

En partenariat avec les Éditions EP&S et le centre Clermont Simard



COMMANDER EN LIGNE : <https://www.inshea.fr/fr/ressource/liste-des-produits-boutique-simple>

Bulletin de commande

à retourner à : INSHEA - Service des publications
58/60, avenue des Landes - 92 150 Suresnes - Tél. : 01 41 44 31 29 - vente@inshea.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mél :

Je commande exemplaire(s) de *Sport pour les jeunes sous main de justice* au prix de 14 €

Ajouter les frais d'envoi. 1 à 2 exemplaires : 6 euros. 3 à 4 exemplaires 13 euros.
Au-delà et pour les envois dans les DOM-TOM et à l'étranger nous contacter au 01 41 44 31 29.

Total de la commande : €.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'INSHEA. Paiement possible par mandat administratif.
À chaque envoi de document sera jointe la facture correspondante.